

EXECUTIVE MASTÈRE BAC+5

MANAGER DES RESSOURCES HUMAINES

Certification professionnelle « Manager des ressources humaines » enregistrée pour 3 ans au ([fiche RNCP 38489](#)) sur décision du directeur de France Compétences suite à l'avis de la commission de la certification professionnelle du 21/12/2023, au niveau de qualification 7, avec le **code NSF 315** sous l'intitulé « Manager des ressources humaines » avec effet jusqu'au 21/12/2030, délivré par **IPAC**, l'organisme certificateur. Cette certification professionnelle est constituée de 5 blocs de compétences.

Le **Directeur des Ressources Humaines** conçoit, pilote et évalue la politique globale RH de l'entreprise. Recrutement, carrière, paie, formation, déploiement des systèmes d'information Ressources Humaines (SIRH), conformité législative, il est la clé de voûte de la performance, du bien-être social, de l'efficacité, et de la compétitivité

COMPÉTENCES MÉTIERS DÉVELOPPÉES :

- Concevoir, mettre en place, piloter une stratégie ressources humaines globale
- Maîtriser toutes les implications d'un service RH : financière, technologique, réglementaire, managériale
- Mettre en place des outils de gestion de carrière et d'optimisation des compétences
- Accompagner la direction dans la gestion d'une situation de crise
- Communiquer avec efficience auprès des instances représentatives, des partenaires sociaux, et des représentants du personnel
- Détecter le potentiel des talents

PERSPECTIVES ET DÉBOUCHÉS :

- Directeur des ressources humaines
- Responsable de formation
- Responsable du recrutement
- Manager des affaires sociales
- Consultant RSE

PUBLIC :

- Titulaire d'un Bac+3
- Ou niveau 6 ou au moins 1 an d'expérience professionnelle

NOS PARTENAIRES :



RENTRÉE :

Octobre

RYTHME :

3 semaines en entreprise
1 semaine à l'école

DURÉE :

24 mois, 1008 heures

STATUT :

contrat d'apprentissage ou professionnalisation.

ADMISSION :

sur dossier, tests et entretien
de motivation et de positionnement

ÉVALUATION :

contrôle continu avec rapport activité et soutenance

NOTRE ENGAGEMENT

Soutenir l'entrepreneuriat et l'employabilité
des talents en développant leurs compétences
techniques et relationnelles pour qu'ils
s'inscrivent dans la durée.

PROGRAMME

BLOC 1 : ELABORER ET DÉPLOYER LA STRATÉGIE RH (RNCP38489BC01)

- Organiser un dispositif de veille digitale
- Caractériser l'entreprise et son activité en identifiant ses données clés
- Réaliser un audit organisationnel et fonctionnel de l'activité RH
- Etablir un diagnostic à partir de données collectées de l'environnement externe et interne de l'activité RH
- Effectuer un reporting de l'activité

BLOC 2 : MANAGER L'ACTIVITÉ RH (RNCP38489BC02)

- Réaliser une note de cadre de projet à l'attention des membres de l'équipe projet et de la direction générale
- Piloter la réalisation du projet en élaborant un tableau de bord
- Piloter le changement
- Organiser un mode projet le processus de travail
- Evaluer la performance individuelle

BLOC 3 : PILOTER LE PROCESSUS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES RH (RNCP38489BC03)

- Contrôler la conformité de l'application des obligations légales, réglementaires
- Evaluer les risques professionnels en établissement un DUERP
- Définir une politique salariale
- Analyser un bilan social annuel
- Mesurer la performance d'un processus de gestion administrative

BLOC 4 : ORGANISER ET ANIMER LE DIALOGUE SOCIAL (RNCP38489BC04)

- Organiser les élections professionnelles
- Etablir un agenda social dans le respect des obligations légales
- Animer le dialogue social formel
- Négocier périodiquement les accords collectifs

BLOC 5 : MANAGER LES COMPÉTENCES DE L'ENTREPRISE (RNCP38489BC05)

- Identifier les besoins en compétences de l'entreprise
- Elaborer un Plan de développement des compétences
- Evaluer la mise en œuvre du Plan de développement des compétences
- Définir une politique de recrutement omnicanal

NOS CENTRES DE FORMATION :

CAMPUS ANTONY

01 42 37 12 34
101 Rue de la Fontaine Grelot Antony 92160
admissibles@skale-france.com

CAMPUS ORLEANS

02 38 42 76 67
7 Rue Jean-Baptiste Corot, 45100 Orléans
admissibles@skale-france.com

SKALE HANDICAP

handicap@skale-france.com



COÛT DE LA FORMATION : 8 145 € /an

(Salarié, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, votre formation est prise en charge par l'OPCO de votre branche professionnelle à confirmer selon votre statut)

COÛT DE LA FORMATION EN INITIAL : 7 000€ /an

LA CULTURE DES TALENTS

DEVENEZ L'ACTEUR DE VOTRE APPRENTISSAGE
REJOIGNEZ SKALE DÈS LA RENTRÉE PROCHAINE !